



## Commission permanente du 15 mai 2023

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE 2023 CENTRES DE SANTE SEXUELLE EXTERNALISES**

Les Centres de Santé Sexuelle (CSS - anciennement Centre de planification et d'Education Familiale) réalisent un travail de prévention essentiel auprès des futurs parents. Ils facilitent l'accès à la contraception, notamment auprès des jeunes, et contribuent à la prévention des grossesses non désirées, pour permettre, à terme, l'accueil de l'enfant dans de bonnes conditions.

- **44 000€** a été accordée par la Commission permanente, au groupe hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud Alsace - Site de Thann, pour assurer le fonctionnement en 2023 du centre de santé sexuelle (CSS) pour le compte de la Collectivité européenne d'Alsace.

### **PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS ALSACE POUR 2023**

La Commission permanente a décidé de poursuivre en 2023, des actions entre la Collectivité européenne d'Alsace et le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace relatives à la gestion et la valorisation des sites relevant de notre action au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Elle a décidé d'attribuer des subventions au Conservatoire des Espaces Naturels Alsace, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **319 791€**, réparti comme suit :

- **296 050€**, en fonctionnement
- **23 741€**, en investissement.

### **FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN**

La Commission permanente a décidé l'attribution de subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, pour le canton de Cernay, d'un montant total de **1 000€**, réparti comme suit :

- **500€**, à l'association "Thann-Villes jumelles et Amies", pour l'aide au fonctionnement,



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



- **500€**, à l'association "Willer Fascht", pour l'aide au démarrage de l'association.

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS COMMUNAL ALSACE**

La Commission permanente a approuvé l'attribution d'une subvention d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA).

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **63 494€**, à la commune de Malmerspach, pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM).

## **SUBVENTIONS AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

Compétence obligatoire des départements, le schéma départemental des enseignements artistiques est un outil d'aménagement culturel qui favorise l'accès du plus grand nombre à un enseignement artistique diversifié, de qualité et de proximité.

Au titre du schéma départemental des enseignements artistiques 2018-2023 applicable dans le Haut-Rhin, la Commission permanente a décidé d'attribuer et d'autoriser le versement des subventions de fonctionnement pour le canton de Cernay, d'un montant total de **47 940€**, réparti comme suit :

- **29 937€**, à l'école pour la musique, à l'école Artistique de Thann-Cernay,
- **10 963€**, à l'école de Musique de la Haute Thur de Husseren-Wesserling,
- **3 000€**, à l'école pour la danse, à l'école Artistique de Thann-Cernay,
- **1 800 €**, à l'école pour la danse, à l'association pour la jeunesse et la culture de Wattwiller,
- **1 640€**, à l'école pour la musique, à l'association Musicale & d'Animation de Cernay,
- **600€**, à l'école pour la danse, à l'école de Musique de la Haute Thur de Husseren-Wesserling.



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



## SUBVENTIONS AU TITRE DU PATRIMOINE

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement et de fonctionnement au titre du Plan patrimoine emblématique de l'Alsace (PPEA), pour l'accompagnement de projets dans l'entretien, la restauration et la valorisation du patrimoine pour éviter qu'il ne disparaisse et que l'Alsace ne perde ses spécificités architecturales, source de son attractivité.

Dans le canton de Cernay, le montant s'élève à :

- **11 961€**, un particulier de Thann, pour la restauration des façades et pierre de taille d'une maison.

## AIDE A L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION

C'est un dispositif de subvention au bénéfice des particuliers (propriétaire occupant, locataire du parc locatif privé et bailleurs du parc privé) qui réalisent des travaux d'amélioration ou d'adaptation de leur logement.

- **2 000€**, à des particuliers du canton de Cernay, pour l'aide à la rénovation de logement.

## CONTRIBUTIONS STATUTAIRES AU FONCTIONNEMENT ET AUX INVESTISSEMENTS COURANTS ANNUELS 2023 DES SYNDICATS MIXTES DE MONTAGNE

La politique Montagne de la CeA s'inscrit dans un modèle de développement durable conciliant emploi et économie de proximité, fréquentation des sites et écologie, en s'appuyant sur le potentiel remarquable que représente la richesse du Massif des Vosges.

La commission permanente a décidé d'attribuer pour le Syndicat Mixte du Markstein-Grand ballon :

- **248 900€**, au titre des contributions aux dépenses de fonctionnement,
- **10 000€**, au titre des investissements courants annuels.



# Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



## **SUBVENTION AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DU SITE DU BARRAGE DE KRUTH-WILDENSTEIN TRAVAUX 2023**

La Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a décidé d'attribuer au Syndicat Mixte d'Aménagement du Site du Barrage de Kruth-Wildenstein, une subvention d'investissement au titre de l'année 2023 d'un montant de :

- **239 332,32€**, au titre de la poursuite des travaux de réhabilitation du Schlossberg, du sentier du lac, de l'aire de camping-car et du plan de circulation et divers travaux de bâtiments.

### **Rectificatif :**

**Une erreur s'est glissée dans la précédente lettre de canton suite à la Commission permanente du 13 avril 2023. Vous trouverez ci-dessous le rectificatif.**

## **FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIAL - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

Le Fonds de Solidarité Territorial (FST), permet de soutenir des projets d'investissement (immobilier et équipement) portés par les partenaires institutionnels et associatifs locaux qui améliorent la qualité de vie quotidienne des habitants et des usagers.

- **4 377€**, à la commune **d'Oderen et non pas Roderen comme précédemment cité**, pour la mise en place de matériel de fitness et de streetworkout.

#### **Annick LUTENBACHER**

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay  
Déléguée à la Montagne  
Présidente du Syndicat mixte  
Markstein Grand-Ballon  
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont  
Secrétariat : 03.89.30.60.14  
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

#### **Raphaël SCHELLENBERGER**

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay  
Député du Haut-Rhin  
Secrétariat : 03.89.28.20.59  
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu